

Réf: Dossier N° 143017

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GMC ENERGIE »

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME CITE BRACODY
PORTE 144H, Lot 134, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/09/2022 , et enregistrés au CEPICI le 15/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GMC ENERGIE »

Objet : Bâtiment réseau téléphonique, Génie civil, Electricité réseau, Assainissement, BTP, Construction, Tous travaux de bâtiments, VRD, Lotissement et voirie, Plomberie, Adduction d'eau potable, Fourniture de bureau, Toutes prestations de services.

L'acquisition de parts sociales ou actions de toutes sociétés civiles ou commerciales.

La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou annexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement.

Et plus généralement, toute opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou à favoriser son extension ou son développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrication.

Capital social 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME CITE BRACODY PORTE 144H, Lot 134, Ilot 16

Dirigeant(s) : M TOTI GNAHOVA MEDARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05421 du 28/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°44215/GTCA/RC/2022 du 28/09/2022

